



Chère/Cher collègue,

Vous avez accepté de faire la recension de l'ouvrage joint, et nous vous en remercions vivement. Vous trouverez dans ce courrier les éléments nécessaires à la rédaction de votre compte rendu. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information.

Recommandations aux auteurs de comptes rendus

1. Recensions

Les auteurs sont priés de bien vouloir :

- ✓ Transmettre, par voie électronique, leur recension, rédigée dans l'une des cinq langues de *Vita Latina* (français, allemand, anglais, espagnol, italien), aux formats .doc ou .docx et .pdf à :

Camille Gerzaguët
Chargée des comptes rendus
camille.gerzaguët@univ-montp3.fr

- ✓ Limiter leur compte rendu à **5000 signes**, espaces compris (sauf dans le cas d'ouvrage exceptionnellement long – à voir, dans ce cas, avec la chargée des comptes rendus).
- ✓ A la fin de la recension figurera le prénom (en entier) et le nom (en petites capitales) du recenseur. Exemple : Camille GERZAGUËT
- ✓ Faire parvenir leur compte rendu **au plus tard six mois à dater de la réception de l'ouvrage**.

2. Règles générales de présentation

- Respecter le **format suivant** pour les références de l'ouvrage recensé, soit :

* pour une édition de texte :

Exemple : JUSTIN, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, tome II, livres XI – XXIII, texte établi, traduit et commenté par Bernard MINEO, notes historiques de Giuseppe ZECCHINI : Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 2018, xx et 279 pages.

* pour un ouvrage individuel ou collectif :

Exemple : Jérôme LAGOUANERE, *Intériorité et réflexivité dans la pensée de saint Augustin. Formes et genèse d'une conceptualisation* : Paris, « Collection des Études Augustiniennes — Série Antiquité » 194, 2012, 694 pages.

ou

Gert PARTOËNS, Anthony DUPONT & Shari BOODTS (dir.), *Praedicatio Patrum. Studies on Preaching in Late Antique North Africa* : Turnhout, Brepols, « Instrumenta Patristica et Mediaevalia » 75, 2017, 481 pages.

- **Normes**

- ✓ Utiliser la police Times New Roman, en taille 12, quelle que soit la langue de rédaction.
- ✓ Respecter les normes typographiques en vigueur dans la langue utilisée (types de guillemets, emploi ou non des espaces insécables, espace simple ou double après ponctuation forte). Pour les auteurs écrivant en français, accentuer toutes les majuscules (exemples : « À ce moment », « Éditions », « Moyen Âge »).
- ✓ Rédiger le compte rendu sans notes de bas de page, sans notes de fin de document et sans bibliographie séparée.
- ✓ Ne pas utiliser de sauts de paragraphe (sans alinéa) dans le corps du texte.
- ✓ Écrire dans le corps du texte « Jean DUPONT pense que » ou « J. DUPONT pense que », ou « l'auteur pense que », et n'utiliser « JD » que si la première occurrence du nom est suivie d'une expression comme « l'auteur (JD dorénavant)... ».
- ✓ La mention des auteurs d'articles d'un ouvrage collectif sera indiquée en petites capitales.

- **Citations**

- ✓ Ne pas utiliser de mots en majuscules ou en petites capitales, sauf pour les travaux d'épigraphie ;
- ✓ Éviter les lettres en gras et les soulignements ;
- ✓ Pour les citations de textes latins :
 - utiliser l'italique sans guillemets
 - utiliser « i / I » et « u / V » : *iam, fluuium, Iuppiter, Vrbs* ;
- ✓ Pour les citations de textes grecs :
 - utiliser une police unicode, par exemple de celle du site Lexilogos (<https://www.lexilogos.com/clavier/ellenike.htm>) ;
 - utiliser le romain sans guillemets ;
- ✓ Pour les citations en langues modernes et pour les citations de textes latins figurant dans des sources secondes :
 - utiliser le romain avec guillemets
 - utiliser l'alphabet latin, et donc translittérer selon une norme internationalement reconnue si nécessaire ;
- ✓ Ne fournir les traductions de textes anciens (grecs et latins), ou de textes rédigés dans une langue autre que le français, l'anglais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol, qu'en cas de nécessité, en mentionnant systématiquement le(s) traducteur(s) et en utilisant le romain entre guillemets.